

Conseil Départemental du Pas-de-Calais  
6 Juillet 2022 - Arras

Conférence conjointe Comité du détroit-  
Société Française des Urbanistes

**« Confrontons ensemble les pratiques et les enjeux  
d'aménagement à l'échelle transfrontalière »**



**Sélection bibliographique**



**Le Comité du Déroit** : créé en 2020, cet organisme rassemble six Collectivités territoriales appartenant aux quatre pays riverains du détroit du Pas de Calais : les Départements du Pas-de-Calais et du Nord en France, les Provinces de Flandre orientale et de Flandre occidentale en Belgique, la Province de Zélande aux Pays-Bas et le Comté du Kent au Royaume-Uni. Ses membres travaillent ensemble, dans leurs champs de compétences respectifs, à étendre la coopération transfrontalière aux acteurs locaux issus du monde associatif, de l'enseignement, de la recherche ou de l'entreprise.

*Creating our futures*

**ECTP-CE**

**Le Conseil Européen des Urbanistes** : fondé en 1985, le Conseil Européen des Urbanistes (ECTP-CEU) regroupe 28 associations et instituts professionnels intervenant dans le domaine d'urbanisme d'aménagement du territoire de 24 pays européens. Il s'agit d'une association à but non lucratif offrant à ses membres un cadre commun pour promouvoir les meilleures pratiques du développement urbain et de l'aménagement du territoire en Europe. L'ECTP-CEU engage un dialogue avec les gouvernements locaux, nationaux et européen, établit des normes de conduite et de formation pour la profession d'urbaniste et identifie et récompense des exemples de bonne planification dans toute l'Europe.

La Société Française des Urbanistes est membre fondateur de l'ECTP-CEU. Elle y représente les urbanistes français conjointement avec l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU).



SOCIÉTÉ  
FRANÇAISE  
DES URBANISTES

**La Société Française des Urbanistes**, fondée en 1911, est une organisation indépendante, un lieu d'échange et de réflexion permanente. Créée au début du XXème siècle au sein du Musée Social, la Société Française des Urbanistes reprend, comme à son origine, son rôle moteur dans la préparation des débats sur l'évolution des villes, des territoires et sur la vie de l'homme dans son environnement. La SFU est un lieu d'échange entre Urbanistes professionnels membres Associés, et membres Partenaires, personnes physiques ou morales qui concourent à la réflexion sur l'Urbanisme. C'est un lieu de formation permanente des Urbanistes.

A partir de l'exemple du détroit du Pas-de-Calais, la SFU, le Comité du Détroit et l'ECTP-CEU se proposent de réfléchir à l'aménagement du territoire européen après le bouleversement qu'a constitué la crise sanitaire entraînée par la pandémie du Covid 19.

Les régions autour du Détroit sont densément peuplées et, si la mer du Nord est un espace de flux intenses, il en va de même pour ses villes structurées autour de la notion d'échanges et de commerces. De tailles petites et moyennes, elles forment un réseau, un maillage unique au monde qui constitue leur exemplarité. Le génie de leur urbanisme en témoigne où le développement durable s'invente tous les jours à partir de leur héritage culturel et industriel. Tandis que le Brexit crée une rupture politique sur l'espace du détroit du Pas-de-Calais, le Comité du Détroit maintient un espace de partage et de réflexions entre les régions qui le composent. Au même moment, le Conseil Européen des Urbanistes a approuvé à l'automne 2020 un manifeste pour la Renaissance de l'Europe afin d'engager un rééquilibrage social et une meilleure accessibilité des services pour tous, suite à la crise du Covid. La journée sera l'occasion à travers conférences, débats et tables rondes d'ouvrir des perspectives de travail au regard de ces enjeux.

## SOMMAIRE

Articles de revue .....	p 5
Articles de presse.....	p 7
Informations Juridiques .....	p 8
Pour en savoir plus.....	p 9

Documents disponibles à la demande :  
[documentation@pasdecals.fr](mailto:documentation@pasdecals.fr)

## Articles de revue

170446

### **Concertation numérique et aménagement du territoire : coconstruction d'un outil expérimental d'e-débat**

Présentation d'une recherche-action visant à coconstruire une plateforme de concertation numérique qui permette une réelle concertation et qui puisse être mobilisée pour divers types de projet à l'échelle régionale. L'objectif est d'offrir un cadre de dialogue entre un MO et l'ensemble des acteurs et citoyens de la société civile plus ou moins concernés. Il s'agit de dépasser la dichotomie d'un positionnement pour ou contre un projet, caractéristique de la consultation, tout en évitant la confusion et l'enchevêtrement de débats libres non structurés.

PIOCH Sylvain, REY VALETTE Hélène, HARDY Pierre-Yves, Camille RICHEBOURG, OLLAGNON Claire, ESTIVAL Philippe.

Développement durable et territoires, n°3 vol 12, décembre 2021

170447

### **Intertexting, une démarche participative de cocréation en appui des pratiques urbaines**

Le projet de recherche-crédation explicité dans cet article tente de mettre en scène une façon envisageable de contribuer collectivement et individuellement à la production de l'environnement urbain. Il en va de la place du sensible dans le projet de quartier ou le projet urbain. La recherche-crédation Intertexting organise des parcours et des ateliers avec des habitants-citoyens et artistes-citoyens, aux fins d'élaborer un ou plusieurs récits, collectifs et sensibles, des quartiers traversés. L'enjeu est celui d'une production in situ et partagée de l'expérience individuelle et de la vie collective au présent et au futur dans ces environnements urbains.

ABOUT Cedissia, BAILLY Émeline, BLANC Nathalie.

Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère, juin 2021

212670

### **Boulogne-sur-Mer : de la place pour Capécure**

"Plus de 10 millions d'euros ont été investis dans le port en 2020, clôturant ainsi le programme d'investissements quinquennal de 27 millions d'euros. En 2021, les projets continuent avec le développement de Capécure."

LE MARIN du 11/03/2021

170488

### **L'organisation globale des chaînes maritimes logistiques et le programme des réseaux transeuropéens de transport : l'exemple du port d'Anvers**

La conteneurisation et la mondialisation ont modifié en profondeur le fonctionnement des ports, et les ont obligés à s'adapter. Le port d'Anvers, en Belgique, en offre un exemple. L'intégration horizontale (la concentration des compagnies maritimes) et verticale (la participation des entreprises manutentionnaires au capital des ports) font partie des évolutions récentes observables. Anvers a ainsi réussi à maintenir un rang de port mondial, en particulier en devenant l'un des hubs portuaires européens.

HACKENBERG Katja. Géoconfluences, mars 2019.

**170413**

**L'UE en quête d'aménagement de son espace**

L'Union européenne ne dispose pas de compétences juridiques en matière d'aménagement. Elle développe pourtant un certain nombre de politiques, d'instruments, d'outils qui ont un effet en matière d'aménagement de l'espace à son échelle. SANTAMARIA Frédéric.

INFORMATION GEOGRAPHIQUE, n°4, 2017, pp 129-151

**170486**

**Quelle place pour les ports français dans les nouvelles liaisons maritimes internationales ?**

La réforme portuaire, amorcée en 2008, a permis un rapprochement entre les trois places autrefois concurrentes, à savoir celles du Havre, de Rouen et de Paris sous la structure HAROPA, qui est aujourd'hui le 5ème ensemble portuaire nord-européen et qui connaît un trafic de 120 millions de tonnes de marchandises par an. Cette stratégie de politique portuaire intégrée de la France a pour objectif de contribuer au développement et à la compétitivité de l'ensemble portuaire français dans un contexte mondial où les plus grands ports du monde enregistrent des trafics de plus en plus importants. À titre d'exemple, en 2012, les dix principaux ports mondiaux ont traité 4,9 milliards de tonnes de marchandises. Comment les infrastructures portuaires françaises se placent-elles dans cet ordre mondial et quels sont les leviers de compétitivité qui permettraient de repositionner la France sur la carte des grandes routes maritimes ? La réflexion à mener à ce sujet est stratégique. Les enjeux qui pourraient en découler sont en effet de toute première importance dans le contexte économique et social français actuel.

VIDIL Raymond. Réalités industrielles, Novembre 2015

**170419**

**Le « patrimoine du quotidien », enjeu renouvelé pour les urbanistes européens**

La sensibilité au patrimoine s'est développée dans nos sociétés. En conséquence, les dispositifs de protection et de mise en valeur du patrimoine se sont multipliés. Après avoir visé la protection stricte d'ensembles urbains remarquables, nous sommes passés à des dispositifs de mise en valeur de tissus urbains plus modestes, témoins d'un passé et d'une identité locale. Travailler ce patrimoine du quotidien appelle une transformation des méthodes de l'urbanisme. Le présent article montre la complémentarité des dispositifs de protection français et prend appui sur le cas troyen pour illustrer leur mise en œuvre. Il montre ensuite les questions que cette patrimonialisation de l'urbanisme pose aux villes européennes.

GEPPERT Anna, LORENZI Emmanuelle.

Bulletin de l'association de géographes français, 2013

**114644**

**Ports maritimes. Trafics 2010.**

Dossier consacré au trafic 2010 des ports maritimes : Hambourg, Brême/Bremerhaven, Amsterdam, Rotterdam, Flessingue, Terneuzen (Zeeland Seaports), Gand, Anvers, Zeebrugge, Calais, Dunkerque, Le Havre, Rouen, Nantes/Saint-Nazaire, La Rochelle, Rochefort/Tonnay-Charente, Bordeaux, Bayonne, Sète, Port-La-Nouvelle, Marseille, Barcelone, Gênes.

NAVIGATION PORTS ET INTERMODALITE, hors-série, juin-juillet 2011, pp.5-20

74221

### **Stratégie urbaine. Anvers développe l'urbanisme équitable**

Schéma directeur de la ville d'Anvers, en Belgique, qui apporte une vision urbaine pour les 20 ans à venir. Cet article s'intéresse aux actions prioritaires et aux petits projets qui ont pour but de rendre la ville `équitable`. Quatre projets principaux sont illustrés dans ce document:

- Bassins portuaires: Le renouvellement urbain accéléré sur Het Eilandje, la petite île.
- Un Masterplan pour les berges de l'Escaut.
- Espaces verts: Spoor Noord, un parc `socio-écologique`.
- Infrastructures: un référendum pour le ring.

VERAN Cyrille

MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS, n°5523, 2 octobre 2009, p 52-55

170415

### **La dimension territoriale de l'intégration européenne**

Les ministres des États membres en charge du développement territorial ont adopté lors d'une réunion ministérielle informelle sur la cohésion territoriale à Leipzig les 24 et 25 mai 2007 un « Agenda territorial de l'Union européenne. Vers une Europe plus compétitive et durable avec des régions diverses ».

INFORMATION GEOGRAPHIQUE, n°4, 2007, pp 27-42

## **Articles de presse**

219242

### **La pêche et la filière halieutique de la Région Hauts-de-France en chiffres**

La filière halieutique est l'un des secteurs économiques le plus important de la Région. Elle emploie plus de 5 000 personnes à Capécure, le poumon économique de Boulogne-sur-Mer.

SEMAINE DANS LE BOULONNAIS du 09/02/2022

204583

### **Pas-de-Calais : "Les ports français du Déroit entre deux eaux"**

Les ports de Calais et de Boulogne ont publié leurs résultats annuels. Si Boulogne-sur-Mer reste le premier port de pêche français, le tonnage a légèrement baissé. Le trafic transmanche, lui, aura été marqué par les incertitudes du Brexit. Le nouveau port de Calais sera inauguré en janvier 2021, d'ici là, la direction espère éviter l'impact des problèmes migratoires, en recrudescence ces dernières semaines.

Boulogne-sur-Mer : "première réunion pour la Task Force". La Task Force, groupe de travail qui réunit les acteurs du port de Boulogne et de Capécure, s'est réunie pour discuter des règles à appliquer après le Brexit.

GAZETTE NORD PAS-DE-CALAIS; SEMAINE DANS LE BOULONNAIS du 04/02/2020

**198049**

**Les ports belges veulent également réduire leur empreinte carbone**

Les ports d'Anvers, Gand, Terneuzen et Flessingue ont annoncé rejoindre l'initiative néerlandaise "Porthos" (Port of Rotterdam Transport Hub & Offshore Storage), qui consiste en la récupération des émissions de CO2 des installations portuaires et des entreprises qui y travaillent pour ensuite les injecter dans des champs pétrolifères épuisés dans la mer du Nord. Ce réseau pourrait commencer à être construit en 2026, et nécessiterait un investissement de 400 à 500 millions d'euros par an.

LES ECHOS du 07/05/2019

**186546**

**Boulogne-sur-Mer garde le cap**

Capécure. Reportage au port de Boulogne-sur-Mer, premier port de pêche français en termes de volumes.

TERRES ET TERRITOIRES du 24/11/2017

**182475**

**Hauts-de-France**

Dossier sur l'économie portuaire et maritime (port, transport, pêche, construction navale, aquaculture) de la région.

LE MARIN du 23/02/2017

**162244**

**Le Havre : "bilan en demi-teinte pour le premier port français"**

Bilan 2013 de l'économie maritime dans les principaux ports : Le Havre, Dunkerque, Rotterdam et Sète.

LES ECHOS du 29/01/2015

**50198**

**Capécure**

Capécure, à Boulogne-sur-Mer, est le premier centre européen de transformation des produits de la mer. Réalisations et projets de la zone industrielle portuaire boulonnaise, présentation de l'entreprise Fjord Seafood (ex Les Mareyeurs Boulonnais). Les entreprises de Capécure sont présentes au Salon européen des produits de la mer à Bruxelles.

VOIX DU NORD BOULONNAIS du 03/05/2004

## **Informations Juridiques**

**83904**

**Gouvernance et performance des ports maritimes**

L'épidémie de Covid-19 et le projet chinois des « nouvelles routes de la soie » ont mis en lumière le caractère stratégique des ports et des chaînes logistiques pour l'approvisionnement de la Nation en biens essentiels. Fruit d'un travail de 6 mois mené par la mission d'information relative à la gouvernance et à la performance des ports maritimes, ce rapport, adopté par la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable le 1er juillet 2020 sous la présidence de M. Hervé Maurey, constate que la performance de nos ports demeure insuffisante au regard des atouts maritimes de la France.

Rapport d'Information, n 580 du 01/07/2020



51118

**Les ports français : de la réforme à la relance : Rapport d'information de M. Charles REVET, fait au nom de la commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.**

La France dispose d'atouts maritimes exceptionnels, en particulier le deuxième domaine maritime mondial, après les Etats-Unis, et une position stratégique au seuil de l'Europe, premier marché mondial. Mais nos ports maritimes connaissent un lent et constant déclin, notamment pour le trafic de conteneurs, où ils sont largement distancés par Rotterdam, Anvers, Hambourg, côté nord, et même Algésiras ou Valence, côté sud. Pourquoi un tel déclin ? Quel bilan tirer de la loi portant réforme portuaire du 4 juillet 2008 ? Quels enseignements retenir du succès des ports étrangers ? Comment relancer l'activité de nos ports ? C'est pour répondre à ces questions que la commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire du Sénat a constitué un groupe de travail représentant l'ensemble des sensibilités politiques, et présidé par M. Charles Revet. Au terme d'une analyse lucide, le groupe de travail avance quinze propositions allant de la décentralisation des grands ports maritimes à l'élaboration d'une véritable stratégie nationale de coordination portuaire, en passant par l'amélioration de la desserte de l'arrière-pays des ports. A la clef, des milliers d'emplois seront créés.

Rapport n°728 du 06/07/2011

## Pour en savoir plus

170418

**Agenda Territorial 2030. Un avenir pour tous les territoires**

Le 1er décembre 2020, les Ministres en charge de l'aménagement du territoire, du développement territorial et/ou de la cohésion territoriale ont adopté l'Agenda Territorial 2030 de l'Union. L'Agenda Territorial 2030 propose un cadre opérationnel pour promouvoir la cohésion territoriale en Europe: un avenir pour tous les territoires. Chacun peut se saisir des principes de l'Agenda Territorial dans son pays à tous les niveaux : national, régional et local ainsi qu'en coopération avec d'autres pays. EUROPE, 2020

170417

**The new Leipzig charter. The transformative power of cities for the common good**

Le 30 novembre 2020, la nouvelle Charte de Leipzig a été adoptée par les ministres européens chargés du développement urbain, mettant à jour les principes de la Charte originelle de 2007 sur la ville européenne durable. L'idée de renouveler la charte tire son origine dans la volonté de répondre aux nouveaux défis, tels que la migration, les pandémies, l'essor des technologies numériques et le changement climatique, qui ont un impact croissant sur les villes européennes. Etablie en 2007 lors de la précédente présidence allemande du Conseil, cette Charte avait établi le principe de développement urbain intégré et mené au développement d'initiatives européennes comme l'Agenda urbain. L'objectif de la nouvelle charte est de fournir un cadre politique pour envisager et réaliser les accords européens et mondiaux, tels que l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable, à l'échelle urbaine dans l'UE. Elle promeut l'idée d'une politique urbaine pour le bien commun et met l'accent sur « le pouvoir de transformation des villes » pour répondre à leurs défis actuels.

EUROPE, novembre 2020

**170443**

**Démarches d'urbanisme: la concertation pour enrichir et fédérer**

La concertation du public constitue aujourd'hui un volet incontournable de l'ensemble des démarches portées par les collectivités, et notamment les démarches de planification. De même, la collaboration communes-communauté est essentielle dans des territoires aux périmètres élargis par les réformes successives. Mais si les obligations légales ont été renforcées par les lois Grenelle, Alur et Notre, la mise en pratique reste problématique pour les élus et leurs services, compte tenu du caractère technique et complexe des documents d'urbanisme. Afin de pouvoir éclairer les élus sur les démarches et outils pouvant nourrir leurs documents d'urbanisme en élaboration, Territoires Conseils a repéré plusieurs territoires innovants en la matière. Au travers de ces initiatives concrètes, en s'appuyant sur les données pratiques et chiffrées, ce Mémento donne des pistes pour lancer de nouvelles démarches, en les adaptant bien sûr au contexte de chaque territoire. Présentation de l'expérimentation de la Communauté de Communes de Lumbres.

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (CDC), septembre 2017

**170442**

**Confiance entre acteurs dans les processus de concertation en aménagement du territoire : proposition d'une recherche sur leur potentielle articulation avec des initiatives citoyennes locales.**

Cette étude interroger sur la possibilité même de la mise en œuvre des grand projets d'aménagement, dans les sociétés dites démocratiques. Bien qu'une certaine méfiance et « scepticisme salutaire » à l'égard des élites et des pouvoirs publics constitue un socle d'une démocratie « mature », cette méfiance semble aujourd'hui avoir atteint des niveaux qui rendent difficile, voire empêchent les processus de légitimation des grand projets d'aménagement. Les efforts pour engager les citoyens dans les processus de planification et de prise de décision ont fait peu pour résoudre les problèmes de légitimité.

LEHTONEN Markku, DE CARLO Laurence. ESSEC Business School, 2017

**170448**

**Guide de concertation territoriale et de facilitation**

Ce guide apporte un cadre réflexif et des conseils afin d'accompagner dans chaque phase d'une concertation : analyse du contexte, planification du processus, choix des outils et méthodes, facilitation des ateliers et évaluation de la concertation. Il décrit également une « éthique » de la concertation, formalisée à travers des principes à respecter qui sont autant de garde-fous contre la manipulation des participants ou contre la concertation de façade.

LISODE, 2017

**170449**

**Co-construction territoriale**

Ce premier référentiel de « co-construction territoriale » est un outil pratique offrant une méthodologie pour appliquer de nouvelles démarches sur les territoires. Il s'agit d'accompagner l'évolution de la société, en proposant de nouvelles formes de pilotage, d'organisation et de financement de l'action publique.

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, novembre 2016

**170445**

**La concertation en urbanisme et aménagement**

Issue d'une demande sociale née au cours des années 70, la pratique de la concertation prend aujourd'hui toute sa place dans les démarches d'aménagement et d'urbanisme. Au-delà des obligations réglementaires régies par les codes de l'urbanisme et de l'environnement, des démarches participatives sont mises en place à l'initiative des acteurs locaux sur des sujets variés comme, par exemple, le devenir d'un centre-bourg, la création d'un nouveau quartier, la reconquête d'espaces naturels dans un village, l'élaboration de documents d'urbanisme, le projet d'un territoire, ...

CAUE, octobre 2016

**170444**

**La co-construction en urbanisme ; caractérisation, outils et effets de la parole habitante dans une approche renouvelée de la fabrication du projet urbain.**

Ce mémoire s'attache dans une première partie à mettre en lumière ce qui caractérise la démarche de co-construction, en la définissant de manière théorique et empirique, en explicitant en quoi elle incarne une évolution du rapport au temps du projet urbain et en analysant la subjectivité comme un prérequis indispensable. Dans une seconde partie, il étudie les modalités d'élaboration d'une pensée partagée au sein de projets urbains co-construits, avec la création d'un système de relations dynamiques entre les acteurs, la mise en place de modes opératoires et d'outils communs d'aide à la synthèse. Enfin il s'interroge dans un dernier développement sur les conditions nécessaires à l'effectivité de la pensée locale en tentant de comprendre les mécanismes de construction de l'intérêt général et d'élaboration de la décision au niveau local.

LEFEVRE Quentin. Université Bordeaux Montaigne - Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme, septembre 2016

**170485**

**Benchmark des ports nords européens. 2010**

Cette étude s'organise en trois parties :

- présentation des différents ports.
- comparaison entre les ports sous divers aspects quantitatifs (trafics, parts de marché, projet/investissements,...) et qualitatifs (accessibilité, productivité, gouvernance,...).
- éléments d'explication quant à la perte continue de parts de marché de la région Havraise sur les activités portuaires et logistiques, sur le range Nord européen. Ces éléments sont déclinés sous trois axes : l'histoire et la géographie, le passage portuaire et les distorsions de concurrence.

Le Havre développement, octobre 2010

**170416**

**Charte de Leipzig sur la ville européenne durable**

Cette charte est un document des Etats membres qui a été élaboré avec une large participation des groupements d'intérêts européens. Les Etats membres ont pris acte des défis, des perspectives et des différentes origines historiques, économiques, sociales et écologiques des villes européennes et se sont mis d'accord sur une série de principes et de concepts communs pour la politique de développement urbain.

UNION EUROPEENNE, 2007

**170450**

**Enjeux et limites de la concertation en aménagement du territoire**

À partir de la description des enjeux et limites apparus au travers de l'expérience de l'auteur, cette étude montre que tout en permettant une nouvelle légitimation de l'action publique, la concertation en aménagement du territoire offre surtout, par la création de nouveaux espaces du débat public, une forme de réponse à la crise actuelle de la démocratie.

BONARD Yves. Université de Lausanne, 2005

**170487**

**Les villes portuaires en Europe. Analyse comparative**

Présentation des démarches comparatives des villes portuaires en Europe.  
CNRS, septembre 2004